

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1925)  
**Heft:** 39

**Artikel:** La soulanna  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219780>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



## LETTRE DE LA MI-SEPTEMBRE

**D**ES sports, mon vieil ami Sami qui leur était si hostile autrefois, en est bien revenu : il se fait expliquer ce que c'est que le hockey, le tennis, le golf.

La gymnastique, dit-il, ça je l'ai toujours compris et quand je pouvais voir passer un cortège de gymnastes, je ne le manquais pas. Tous ces beaux garçons, habillés en blanc, marchant bien au pas, ça m'a toujours fait plaisir à voir, et même que ça m'a émotionné. J'en ai vu un jour six cents qui faisaient ensemble des exercices. Je n'oublierai pas de ma vie ce spectacle magnifique. C'était en automne, la prairie où ils se trouvaient était encore verte et tout autour, il y avait des arbres avec des feuillages de tous les rouges et de tous les jaunes, et au-dessus, le ciel bleu. Je vous dis, c'était d'une grande beauté. Maintenant, on me dit que dans les villes on peut voir des gymnastes s'exercer ensemble dans les fêtes, des mille, des dix mille même. Je ne me représente pas ça et je suis trop vieux pour aller voir.

Dans ma jeunesse, j'ai vu des bergers lutter. Aujourd'hui, il paraît qu'on lutte aussi dans les villes, que des jeunes gens qui ne sont pas des bergers luttent. Ça c'est un sport national et je suis bien content qu'il se développe et qu'on l'aime aussi dans les villes.

Moi, je suis vieux et j'ai des vieilles idées des autrefois ; je ne suis pas tant pour ce qui vient de l'étranger, je n'ai jamais pu admettre qu'on s'engoue tant de ce qui a un nom anglais, du « tennis » et comme on disait, il y a bien une cinquantaine d'années déjà, du « croquie » et qu'il faut jouer ça en baragouinant une autre langue. Ça, je l'ai longtemps dit, ça ne convient pas à nos villages, à nos campagnes, quoi, à notre canton. Pourquoi ne se contenterait-on pas de ce qui est vaudois.

Et puis, il y a un sport qui m'a longtemps déplu et que je ne comprenais pas ; c'est ce qu'ils appellent le football. Je vous dirai que ce nom déjà, ne m'allait pas ; pour un nom de jeu, on aurait pu choisir quelque chose de mieux que je disais, et personne n'avait l'air d'être de mon avis. Ma foi, je ne sais pas l'anglais, moi, et n'avais-je pas compris que le jeu s'appelait « footie ball ». Vous m'excuserez de parler ainsi, mais c'est ce que j'ai compris longtemps. Et voilà qu'un jour, que j'en parlais à une vieille connaissance — on avait fait ses recrues ensemble — et il me disait tout par hasard, que les garçons de ses fils étaient tous des fameux lurons et qu'ils donnaient tous dans ces jeux-là. Et de fil en aiguille, on s'est tout dit ce qu'on pensait, et il m'a bien expliqué le jeu et le nom. Alors, tout doucement, j'en suis revenu.

Peut-être que nos jeunes vont un peu loin et que comme on entend dire, ils en font trop de ces sports, et qu'ils négligent pour ces sports des questions graves, de la politique, des devoirs civiques : tout ça se lassera, on s'assagira et le goût des exercices au grand air deviendra un besoin pour notre jeunesse des villes et celle des campagnes trouvera dans ces jeux un délassement dont elle a aussi besoin.

Je ne peux que m'en réjouir pour notre canton de Vaud, car que peut-on désirer de mieux

pour notre patrie vaudoise qu'une jeunesse saine et robuste.

Je me suis promené par ce Vidy, qu'ils appellent une plage et j'ai vu les enfants de tous les âges, garçons et filles, se baigner dans le lac et au soleil dans le sable.

Voilà, que je me suis dit, de quoi faire une belle génération forte et pour peu que ça continue comme ça, encore quelques générations, on n'aura plus besoin de tous ces sanatoriums. Et on me dit que c'est ainsi sur toute la côte vaudoise, du Léman, que partout, par Cully, Lutry, et en là, vers Genève, les enfants sont dans le lac comme chez eux, que les jeunes gens et les jeunes filles, les familles toutes entières se baignent là, au grand soleil et au bon air du lac.

A ceux qui médiraient devant moi des sports, je leur dirai : Faites comme moi, informez-vous bien, entendez le pour et le contre, et vous direz comme moi, que bien compris, les sports, même les sports avec de l'anglais, tout ça, ce grand air, ce bon soleil, de se démenier comme ça, le torse à l'air, les jambes nues, tout ça, ça a plus de pour que de contre et que ça promet de nous faire de solides Vaudois et Vaudoises.

C'est ainsi qu'a parlé le vieux Sami et comme je sais qu'il lit le *Conteur Vaudois*, tous les amis à la pinte, il ne m'en voudra pas quand il y trouvera ses propres réflexions.

Mme David Perret.



## LA SOULANNA

**L**A mère Teradzo arâi éta la pe brâva dâi fenne de sta terra, se n'avâi pas zu la brelâire dâo bâire. N'è pas po dêre, mâ avâi la tserrâire dâo bâire trâo à la déchenta, cein baile bin dâi couson à clliâo que dussant vivre avoué no. Lo père Teradzo l'avâi tot asséyi po guiéri sa fenna de sa soulanneri, rein ne lâi avâi fê, pas mè que se on gatolhive l'orolhie d'on bourrisquo que elliots le père fê martsi drâi. Bèvessâi et bèvessâi adi mè. Lè fenne l'ant trâo lâo tita : on lâi pâo rein. Vo l'allâ vère tot astout.

On coup, lo père Teradzo l'etâi zu arâ onna matenaï po lo vesin, lo Sami à Toine. Fasant adi tserrâire le dou : lo père Teradzo fournessâi l'égâ et Sami le bâo et cein fasâi on galé coblio. Que sâi po semorâ, âo bin po le truffie, po l'aveina, po le sénâïe, l'arâvant einscimblio et l'affére l'etâi adi bin zu. Bon ! mâ, quand lo père Teradzo rarreva pè vê midzo, na pas trovâ lo dinâ prêt, ie trâova la mère Teradzo tota sôula pè l'ottô, endroumâite pè lo pâilo. La coléra lo preind. Sè tserrâire la fenna su sa rita, monte le z'egrâ, âuvre la porta dâo grenâ, que l'etâi on boccon de pâilo que n'avâi min de fenêtre, vo l'accout quie bas perimâ le gran de biliâ, de sala et d'aveina, dein la né, cote la porta et la laisse fini de godzi son bâire.

La fenna lâi è bo et bin restâe tota la né

sein sè revêlhi. Lo leindeman matin, son hommo monte à pi dêtsau lè z'egrâ, sè met à quatre po guegnî pè on perte dâo bas de la porta iô, lè tsat passâvant, po coudhî guegnî se l'oïessâi onna brison. Justo à sti momeint, la mère Teradzo s'etâi reveilhâ et l'etâi tota ébaubie de sè vère dein la né. Bramâve :

— Iô sù-iô ?

— Quemet mè, dein l'autre mondo ! fâ lo père Teradzo ein tsandzeint sa voix. On a tsacon son cárô ào Paradi. Mè, ie su dein onnâ câva.

— Ouah ! repond la fenna. Mè, ie su permî de la granna. Cein vo farâi-te rein adan de mè tsandzî dâo biliâ contre dâo vin ?

Allâ ora guïèri lè fenne que bâivant !

Marc à Louis.

**Les vaches de M. Vandervelde.** — C'est une amusante anecdote qui date du voyage que M. Vandervelde, ministre belge, fit au Congo :

M. Vandervelde a découvert, de façon fort plaisante, un Congo imprévu, le Congo de l'élevage intensif. Son petit bateau arriva à la première halte, quand le voyageur aperçut, au bord du fleuve, trois vaches rousses, au milieu des herbes.

— Des vaches ? s'étonna-t-il. Elles s'acclimatent au Congo ?

— Admirablement.

— C'est prodigieux.

On reprit le fleuve, et le lendemain, à l'étape, M. Vandervelde, montant sur le pont, contemplait une éclaircie au bord du fleuve.

— Qu'est-ce que ces animaux ? interrogea-t-il.

— Des vaches, monsieur.

— Des vaches ? Elles vivent donc partout, au Congo ?

— Partout.

— Admirable ! conclut M. Vandervelde.

La découverte du bétail congolais se répeta un mois durant. Le voyageur était dans l'enthousiasme.

Or, le petit bateau qui transportait le ministre était précédé d'un autre petit bateau qui transportait les vaches. On débarquait les vaches quelques heures avant de débarquer le ministre et on les réembarquait de même quelques heures plus tôt...

## LE DOYEN ET STAPFER

**C**'EST du doyen Bridel qu'il s'agit ici. On sait qu'avant d'aller à Montreux, il fut pasteur à Château-d'Oex, où subsiste, en dépôt des ans, son souvenir.

M. Philippe-Albert Stapfer, élue ministre des Arts et Sciences, sous le régime de la République helvétique, fit une enquête sur la situation de la Suisse au point de vue intellectuel et religieux. La *Revue historique vaudoise* publie le résultat de cette enquête pour la paroisse de Château-d'Oex, et les réponses du ministre Bridel aux questions qui lui furent adressées dans ce but.

« Nom des annexes : » — Il n'y a point d'annexe. La paroisse ne forme qu'une seule commune partagée en six quartiers, composés d'un grand nombre de hameaux et de maisons isolées, sur un espace de quatre lieues de long sur deux de large pour le moins.

« Nombre des écoles de chaque paroisse : » — Six écoles, dont une de garçons, une de filles, les quatre autres mêlées des deux sexes.

« Population totale de la paroisse : » — 1900 âmes au moins.

« Qui exerçait ci-devant le droit de patronat